



SOMME-LEUZE EN DIRECT

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE



2021

Juin

En route vers
de nouvelles
aventures.



Source : Alain Orban.

L'Administration communale ouvre ses portes du lundi au samedi de 8h00 à 12h00,
ainsi que le jeudi de 15h30 à 19h00 hors congés scolaires.

Les après-midi sur rendez-vous.

Tél. : 086 32 21 22 – Fax : 086 32 33 38

Adresse mail : administration@sommeleuze.be – Site : www.sommeleuze.be


Editeur responsable : Valérie LECOMTE, Bourgmestre.



ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE - RUE DU CENTRE, 1 - 5377 BAILLONVILLE



ACTUALITES COMMUNALES



Pour rappel, les services de l'Administration
Communale sont uniquement accessibles sur
rendez-vous.

Numéro général : 086/32.02.50 ou 086/32.21.22.

/ ETAT CIVIL



MARIAGES

25-05-2021 : **Fabry Roland** et **Oulei Flore**.



DECES

13-05-21 : **de Leppé Andrea** de Bonsin, âgée de 93 ans
Xhenseval Gabrielle de Bonsin, âgée de 87 ans
15-05-21 : **Ameri Lucienne** de Hogne, âgée de 82 ans
20-05-21 : **Van Looy Petrus** de Noiseux, âgé de 88 ans
22-05-21 : **Pire André** de Noiseux, âgé de 58 ans
30-05-21 : **Remy Henri** de Noiseux, âgé de 82 ans

/ CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le 27 juillet à 20h en visioconférence.

Connectez-vous le jour-même via le site Internet de la Commune :
www.sommeleuze.be



Tous les événements/réunions repris dans ce « Direct » sont susceptibles d'être supprimés ou adaptés suite aux mesures qui seraient prises à l'avenir dans le cadre de la gestion du coronavirus.

/JE PÉDALE POUR MA FORME : 1ÈRE SESSION À **SOMME-LEUZE**

La Commune de Somme-Leuze, en collaboration avec le Gal Condroz-Famenne, organise sa 1ère session du « JPPMF » !

Initiative du projet de coopération. "La mobilité pour tous" **- www.jppmf.be**



« Je pédale pour ma forme » - Qu'est-ce que c'est ?

« Je pédale pour ma forme » est un programme de **huit sorties** à vélo encadrées par des coachs formés afin de faire (re)découvrir le plaisir du vélo. C'est aussi l'occasion de parcourir sa commune et ses environs sous un autre regard et dans une ambiance conviviale. Les itinéraires proposés seront accessibles à tous type de vélos (VTC, VTT, vélo électrique).

L'objectif est, au terme de ces 8 séances, d'amener les participants à boucler une sortie d'environ 30 kilomètres.

Quand ? : Chaque mardi soir à 19h, du 22 juin au 17 août inclus

Lieu(x) ? : Départ suivant les parcours proposés par les « coachs ».

Pour qui ? : Cyclistes (débutants ou non) à partir de 12 ans jusque....

Matériel à prévoir ? : un vélo en parfait état de fonctionner, un gilet fluorescent, casque obligatoire !

Prix ? : 35 € / pers (assurance individuelle comprise).

Inscriptions et renseignements : dès aujourd'hui, auprès de Nicolas Chisogne soit au 086/32.09.06 soit par mail nicolas.chisogne@sommeleuze.be

ou Mme Jessica Carpentier, Echevine des Sports au 0474/20.25.18.

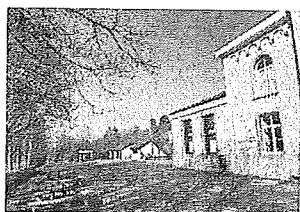
Initiative du projet de coopération
"La mobilité pour tous" - www.jppmf.be



Vous êtes à la recherche d'une école pour votre enfant ?
Vous ne connaissez pas les écoles de la Commune mais vous souhaitez en savoir plus ? Alors voici ce qu'elles vous proposent pour l'épanouissement & l'apprentissage de votre enfant :



Quatre implantations



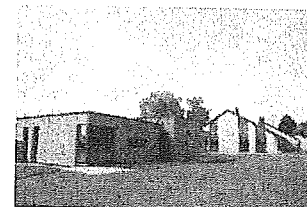
Rue de l'Eglise 13
Heure
086/32 25 35



Rue du Tilleul 1
Somme-Leuze
086/32 27 22



Rue des Chasseurs Ardennais 16
Noiseux
086/32 27 21



Rue de Borlon 1a
Bonsin
086/34 45 46

- Un **suivi personnalisé** et concerté en cycle et entre cycles
- Des projets qui donnent **l'envie d'apprendre** : séjours et sorties pédagogiques
- Une **communication** régulière avec les parents
- Un apprentissage au **vivre ensemble**, au **respect de soi** et de **l'environnement**

L'école, cœur battant du village...

L'école rurale n'est pas qu'un lieu de travail. Enfants, anciens élèves, parents, amis... y tissent un réseau de convivialité et d'amitié. Une solide colonne vertébrale pour l'avenir !

De l'air, de l'espace...

Nos quatre implantations jouissent d'un environnement de grande qualité : locaux spacieux, matériel de pointe, vastes espaces extérieurs... Nombreux sont les intervenants extérieurs à le souligner. Les équipes communales contribuent, avec efficacité et dévouement, à leur parfait entretien.

We are the champions !

Innovation pédagogique ou tradition ? Peu importe l'étiquette. Nos équipes d'enseignants sont ouvertes à toutes les tendances pour autant qu'elles contribuent aux performances scolaires et à l'épanouissement personnel des enfants.

Tous ensemble, tous ensemble...

Tout est mis en œuvre pour susciter l'envie d'apprendre, la communication avec les parents, le vivre ensemble, le respect de soi, des autres, de l'environnement. A cet effet, une collaboration est mise en place avec différents partenaires : logopèdes, CPMS, Equipes mobiles de la FWB, Echevinat et Maison de la Culture, ADEPS, artisans indépendants, écrivains, associations de parents etc.

Du rêve et des souvenirs...

Quelques séjours pédagogiques extérieurs seront proposés, au prix minimal (classes vertes, médiévales, de ferme, de neige...). De quoi engranger de lumineux souvenirs dont nos anciens nous reparlent souvent !

L'addition, s'il vous plaît...

En Belgique, l'instruction est obligatoire et gratuite, dit-on... C'est peut-être un vœu pieux mais, dans les écoles de Somme-Leuze, nous mettons un point d'honneur à nous rapprocher autant que possible de cet objectif. Tour d'horizon en quelques chiffres...

Gratuités :

- Distribution hebdomadaire de fruits
- Potage pour tous à midi
- Natation chaque semaine dès la 3^e maternelle (transport et entrée à la piscine)
- Accueil extrascolaire matin et soir (de 07h00 et jusqu'à 18h00)

Petits prix :

- Repas chauds et équilibrés (potage, plat, dessert) pour 1,50 € en maternel et 1,75 € en primaire
- Accueil extrascolaire « Les P'tites Canailles » chaque mercredi après-midi de 13h00 à 18h00 : au-delà de 3 heures d'accueil : 5,00 € pour le 1^{er} enfant, 3,00 € pour les suivants d'un même ménage ; moins de 3 heures d'accueil : 4,00 € pour le 1^{er} enfant, 3,00 € pour les suivants d'un même ménage
- Activités organisées lors des journées pédagogiques (bricolages, ateliers culinaires, excursions...)
- Participation financière de l'Administration communale et des associations de parents pour les activités culturelles ou récréatives.

N'hésitez pas à visiter notre site ainsi que les visites virtuelles de nos 4 implantations :

www.sommeleuze-ecole.be. Pour plus d'informations et visites des établissements :

Direction et secrétariat

Rue de l'Eglise, 13, 5377 Heure

086/ 32 25 35

sommeleuze@ecoles.cfwb.be

Direction : Fabienne DOSSOGNE 0478/58 93 36 /Echevinat : Sabine BLERET – DE CLEERMAECKER, sabine.bleret@sommeleuze.be – 0470 /24 71 60

/ L'ENTRETIEN DE VOS PROPRIÉTÉS

Le printemps est arrivé et avec lui, le retour des travaux extérieurs. Vous vous demandez quelles sont les normes en vigueur ? En voici quelques-unes :

- Avant le premier juillet, il est demandé que la végétation soit fauchée (y compris les orties, chardons, ronces, mauvaises herbes, taille des haies et taille des arbres situés à proximité des voiries et des fils électriques.) et d'éviter tous dépôts de déchets, détritiques de toute sortes tels que sacs poubelles, conteneurs ou autres objets susceptibles de nuire à la qualité de l'environnement ou d'incommoder le voisinage.
- Les trottoirs et accotements doivent être entretenus et maintenus en bon état de propreté.
- Un arbre (haute tige) ne peut être planté qu'à min. 2 m de la limite de propriété. Pour les autres arbres ou pour les haies vives privatives, la distance est de 50 cm.
- La plantation et l'entretien d'une haie mitoyenne se font à frais communs. Dans notre Commune, il existe des prescriptions urbanistiques indiquant la hauteur de la haie à +/- 1,80 mètres.
- Pour rappel, l'utilisation des tondeuses, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins bruyants, actionnés par un moteur, est autorisée en semaine et le samedi de **8h à 22h**. Pour les dimanches et jours fériés, les heures autorisées sont de **10h à 13h**.

Pour toutes les autres normes, le Règlement général de Police harmonisé liste une série d'obligations incombant aux propriétaires et/ou locataires. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse www.sommeleuze.be, dans la rubrique « vie communale ».

/ BIENTÔT FINI L'ÉCOLE ?

Pas d'inquiétude, on t'explique la marche à suivre !*

(*infos Forem)

Inscris-toi au Forem comme demandeur d'emploi dès la fin ou l'arrêt de tes études. Cela te donne droit au soutien d'un conseiller et t'ouvre l'accès à des droits sociaux.

Pourquoi?

Pour bénéficier d'un max de services : accompagnement par un conseiller, offres d'emploi, formations...

Pour garantir l'accès à certains droits : allocations d'insertion à la fin du stage, allocations familiales pendant 12 mois (sous certaines conditions)...

Où ?

Sur le site du Forem ou par téléphone au **0800 93 947** (numéro gratuit).

Comment ?

L'inscription en ligne est la plus rapide. C'est la première fois ? D'abord **crée-toi un accès personnel**. Prévois d'avoir sous la main :

- Ta carte d'identité (tu auras besoin de ton numéro de registre national).
- Ton adresse e-mail (une adresse sérieuse et claire, qui pourra te servir pour ta recherche d'emploi...

Lorsque ton accès personnel est créé, tu peux **t'inscrire en ligne**. Et une fois le formulaire complété, tu recevras chez toi ton attestation d'inscription, un document reprenant tes droits et obligations et des informations utiles à ta recherche d'emploi. Un peu plus tard, tu recevras ta **carte JOBPass** avec un numéro à conserver bien précieusement car il te permettra de te connecter à ton dossier en ligne.

Et côté € ?

Une fois inscrit, ton **stage d'insertion professionnelle** débute : durant cette période de 310 jours (en principe), tu ne reçois pas d'argent. Tu es accompagné par un conseiller du Forem et tu dois rechercher activement un emploi. A la fin de ce « stage », si tu n'as pas trouvé un job et si tu as deux évaluations positives, tu pourras faire une demande d'allocations.

Conseil

Conserve bien tous les documents, e-mails, courriers que tu as reçus pendant ta recherche et qui prouvent que tu as été bien actif. Garde aussi une copie de toutes tes candidatures. Tu auras besoin de 2 évaluations positives pour pouvoir demander des allocations à la fin de ton stage d'insertion professionnelle.

Si tu connais la moindre difficulté (administrative, pour t'orienter, lancer tes recherches...) : contacte le Service emploi de la Commune : Véronique Soiron au 086/320 262 ou veronique.soiron@sommeleuze.be (sur rdv) qui pourra t'aider et, si tu le désires, réaliser ton cv, ta lettre de motivation et lancer tes premières recherches.

/ VERIFIEZ LA DATE DE VALIDITE DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE !

Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans !

Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?

Prenez contact avec votre Commune pour le renouveler. (086/32.21.22).

www.mobilite.belgium.be

JUILLET & AOÛT 2021
En province de Namur :

Couvin	15/07
Somme-Leuze	20/07
Walcourt	22/07
Ardenne	11/08

Enfilez vos baskets et initiez-vous **GRATUITEMENT** aux plaisirs du sport!

- 2 activités par jour
- Séances de 45 min à 1h et de 1h à 1h30
- Activités encadrées par des moniteurs brevetés
- 45 participants maximum par discipline
- Inscription obligatoire via le site des communes participantes

Adeps
ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DES PROVINCES DE NAMUR, BRUXELLES-CAPITALE, FLANDRE, WALLONIE

/SPORT ADEPS TOUR 2021 !

SOMME-LEUZE est une « Commune-Etape » ...

Ce 20 juillet 2021, votre commune vous invite à bouger puisqu'elle participe à la 1^{ère} édition du SPORT ADEPS TOUR (@AdepsOfficiel).

RENDEZ-VOUS à la salle de NOISEUX pour découvrir ou redécouvrir 2 disciplines sportives :

- Air-Badminton ;
- Basket-ball.

Seul(e), entre amis ou en famille, n'hésitez pas à vous inscrire pour participer **GRATUITEMENT** aux activités sportives qui seront, par ailleurs, encadrées par le personnel ADEPS et des Fédérations.

Amusement, plaisir, bien-être et complicité agrémenteront cette journée !

#sportpourtous #bouger

HORAIRES : de 09h00 à 12h00 et de 13h à 16h00.

Age : de 6 à 99 ans.

Lieu : Salle de NOISEUX, rue de la Salle 6-7, 5377 NOISEUX.

Inscriptions et renseignements : auprès de M. Nicolas Chisogne, service des sports, soit au 086/32.09.06 soit par mail nicolas.chisogne@sommeleuze.be ou Mme Jessica CARPENTIER, Echevine des sports au 0474/ 20.25.18

/AIRE DE JEUX AUX ABORDS DE L'ECOLE DE NOISEUX

BONNE NOUVELLE !

Les travaux d'aménagement de l'aire de jeux, tant attendue de Noiseux, vont pouvoir débiter ce 28 juin. L'entreprise Quintellier de Jodoigne a été désignée pour effectuer ceux-ci.

Nous avons hâte de voir ce beau projet se concrétiser permettant aux enfants de s'adonner aux joies récréatives et sportives qu'un tel lieu peut offrir !

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec Nicolas Chisogne au 086/320.906 ou auprès de Jessica Carpentier, Echevine des sports au 0474/20.25.18.

/ FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ :

STATUT DE CLIENT PROTÉGÉ CONJONCTUREL – COVID-19

Le C.P.A.S. est informé que vous êtes en défaut de paiement de factures d'électricité et qu'une demande de placement de compteur à budget a été introduite.

Vous pouvez bénéficier du **statut de client protégé conjoncturel** dans le cadre de la **crise COVID-19** afin de bénéficier du tarif social – durant 12 mois à compter de l'introduction de la demande – si vous ou un membre de votre ménage êtes dans l'une de ces situations :

	Conditions à remplir	Introduction de la demande (au plus tard le 31/12/2021)
SITUATION 1	<p>Vous n'avez pas payé vos factures d'énergie, votre fournisseur vous a déclaré en défaut de paiement</p> <p>ET vous êtes dans l'une de ces situations :</p> <ul style="list-style-type: none">- chômeur complet indemnisé,- bénéficiaire de l'intervention majorée auprès de votre mutuelle (statut BIM),- vous avez perçu des allocations de chômage temporaire pour force majeure en raison de la COVID-19 pendant au moins 14 jours de chômage temporaire,- travailleur indépendant, aidant ou conjoint aidant ayant bénéficié du droit passerelle en 2020.	<p>Vous adressez à ORES (coordonnées ci-dessous) une demande écrite.</p> <p>Vous y indiquez vos nom, prénom et adresse postale ou adresse mail.</p> <p>Vous y joignez une copie du courrier de défaut de paiement qui vous a été envoyé par votre fournisseur entre le 18/03/2020 et le 31/12/2021 suite à un retard dans le paiement d'une ou plusieurs factures d'énergie et par lequel votre fournisseur vous informe qu'il va demander le placement d'un compteur à budget à votre domicile (Ce courrier n'est pas un courrier de rappel ou de mise en demeure, mais vous a été envoyé, à défaut de réaction de votre part, à l'échéance de la mise en demeure).</p> <p>Vous y joignez également :</p> <ul style="list-style-type: none">- une attestation de la caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage (CAPAC) ou de votre organisme paiement des allocations de chômage (votre « syndicat » prouvant que vous avez été au chômage temporaire suite à la crise du coronavirus pendant au moins 14 jours) ;- OU attestation de la caisse d'assurance sociale prouvant que vous avez pu bénéficier ou que vous bénéficiez du droit passerelle COVID-19 ;- OU attestation de la CAPAC ou de votre organisme de paiement de chômage prouvant que vous êtes au chômage complet indemnisé ;- OU attestation de votre mutuelle prouvant que vous êtes bénéficiaire d'une intervention majorée (BIM).
SITUATION 2	<p>Vous bénéficiez d'une attestation de votre C.P.A.S. ou d'un service social agréé qui reconnaît que vous avez des difficultés financières à payer votre facture d'énergie.</p>	<p>Vous vous adressez au C.P.A.S. C.P.A.</p> <p>Madame GODU, assistante sociale (mardi, mercredi, jeudi & vendredi) Tél. 086/32.31.73, fax 086/32.13.96, isabelle.godu@cpas-sommeleuze.be</p>

ORES Namur

Avenue Albert 1^{er}, 1 5000 Namur

<https://www.ores.be/particuliers-et-professionnels/client-protége>

Cwape

<https://www.cwape.be/?dir=2.4.01>



INFORMATIONS GENERALES

/ UN SITE SPECIALEMENT DEDIE AUX INONDATIONS

Le Service public de Wallonie a mis en ligne un site spécialement dédié aux « inondations en Wallonie » : <https://inondations.wallonie.be>.

Ce site est le point d'entrée vers tous les renseignements utiles en matière d'inondations pour les citoyens, les architectes, les entrepreneurs du bâtiment, les bureaux d'études, les agents administratifs et les étudiants. Le site apporte une réponse aux questions telles que :

- Mon habitation, mon entreprise est-elle concernée par le risque d'inondation ?
- Que faire en cas de débordement, de coulée de boue ?
- Qui consulter pour obtenir un avis sur un projet d'urbanisme en zone inondable ?
- Comment adapter mon projet aux risques d'inondation ?
- Quel est l'historique des inondations en Wallonie ?
- Qui gère les cours d'eau ?
- ...

Ce site inondations.wallonie.be est le fruit de la collaboration entre plusieurs administrations du Service public de Wallonie (SPW), mais aussi les Provinces, les Universités, les Contrats de Rivière et les acteurs du cycle de l'eau.

Pour de plus amples informations :

Site internet : <https://inondations.wallonie.be>

Personne de contact SPW : arnaud.dewez@spw.wallonie.be

/ EXERCICES MILITAIRES

Des exercices militaires seront organisés en dehors des domaines militaires et notamment dans la Commune de Somme-Leuze par :

- Le Centre de Compétence du Génie de la Composante Terre (CC Land Dept Génie) du **1^{er} janvier au 31 décembre 2021**.

* Exercice d'écologie véhicules, 6 personnes, 2 véhicules à roues.

* Exercice de reconnaissance et de simulation de destruction de ponts, 25 personnes, 5 véhicules à roues.

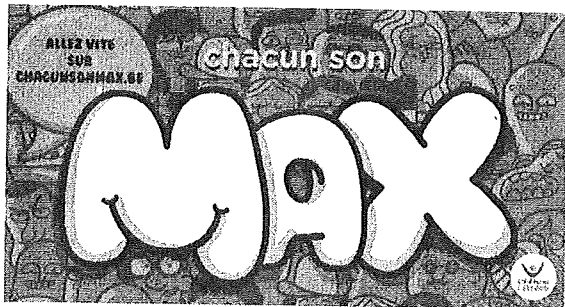
- Bn Istar du **28 juin au 02 juillet 2021**.

*exercice tactique à pied, 70 personnes, 08 véhicules à roues, emploi de munitions d'exercice.

- Bn Istar du **05 au 09 juillet 2021**.

*exercice tactique à pied, 40 personnes, 10 Véhicules à roues, Vols à basse altitude, Emploi de munitions d'exercice.

/ CHILD FOCUS LANCE UN PROGRAMME DE PRÉVENTION UNIVERSELLE



« Chaque enfant de 12 ans devrait avoir son Max ».

En moyenne, la Fondation « Child Focus » compte chaque jour 3 nouvelles disparitions d'enfants, dont 80 % sont des cas de fugues.

Pour tenter de palier à cela, Child Focus lance le concept « Max » : le souhait est que chaque enfant âgé de 10 à 12 ans puisse identifier une personne en qui il a

confiance, qui sera à son écoute en cas de besoin. Cette personne deviendra donc son « Max ».

Les enfants choisissent eux-mêmes leur Max, et pas l'inverse. Il peut s'agir d'un frère, une cousine, le baby-sitter, une monitrice, un prof, une voisine...

Le Max doit lui-même accepter d'être la personne de confiance de l'enfant. Ce nouveau lien ne se brise évidemment pas après l'âge 12 ans, l'objectif est qu'il perdure.

Infos et inscriptions sur le site web : www.chacunsonmax.be les jeunes pourront, grâce à une vidéo MAX-MIX, envoyer une demande à leur futur Max.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter M. Nicolas CHISOGNE, Coordinateur extrascolaire, au 086/32.09.06 (nicolas.chisogne@sommeleuze.be), Mme Jessica CARPENTIER, Echevine de la jeunesse au 0474/20.25.18

/ UN LIEU MULTIFONCTIONS À DÉCOUVRIR !

Avez-vous déjà entendu parler de l'e-Square ? C'est un lieu hybride, innovant et unique situé à deux pas du centre-ville de Marche. Il propose plusieurs fonctions qui sont accessibles à tout le monde, à savoir un espace de coworking parfaitement équipé, un atelier partagé de machines de fabrication numérique (imprimantes 3D, découpeuse-graveuse laser, brodeuse numérique, CNC...) ainsi que des salles de réunion.

- **COWORKING** : une solution flexible alternative au télétravail

Travailler autrement, c'est possible et à proximité de chez vous en plus ! L'e-Square propose un espace de travail partagé parfaitement équipé destiné aussi bien aux indépendants qu'aux salariés. Votre poste de travail vous y attend, rien à penser si ce n'est vous concentrer sur vos tâches de la journée ! Journée test offerte – sur réservation préalable.

- **FABLAB** : un laboratoire de fabrication pour donner vie à vos projets

Cet atelier partagé offre de multiples possibilités grâce aux machines de fabrication à commandes numériques (imprimantes 3D, découpeuse-graveuse laser, brodeuse numérique, CNC...). L'objectif est d'apprendre à tout qui le souhaite - particulier, entreprise, ASBL - à concevoir et réaliser ses propres pièces, épaulé et formé par nos FabManagers expérimentés.

- **SALLES** : pour 2 ou plus, en direct ou en visio

L'équipement des salles de réunions de l'e-Square permet de se réunir, brainstormer, se mettre au vert, donner une conférence, rencontrer un client... en présentiel (dans le respect des consignes sanitaires) ou à distance grâce à la digitalisation et au réseau WIFI très performant.

Le tout dans un lieu facile d'accès, moderne et convivial et au sein d'une communauté solidaire et créative.

Contact : e-Square FabLab et Coworking – rue Victor Libert, 36J – 6900 MARCHE

e-square@marche.be – 0491/96 33 65 – e-square.marche.be

/ NOUVEAU EN CONDROZ-FAMENNE

Appel à créations : des bancs pour nos sentiers. Un banc public ? Oui, mais un banc artistique !

Depuis plusieurs années, la Maison du Tourisme Condroz-Famenne, les 7 communes partenaires, les GAL Condroz-Famenne et Pays des Tiges et Chavées, les Offices du Tourisme et d'autres organismes (Fête de Mai, Groupes sentiers,...) ont déployé de gros efforts pour développer les activités de plein air afin de rencontrer les attentes des randonneurs tout en diversifiant l'offre de la destination Condroz-Famenne: par le développement des **Sentiers d'Art** et les boucles de la fête de Mai avec ses œuvres de Land'Art, par la création d'activités familles au travers de **balades-jeux** (mesaventures.be), par l'installation d'**aires de pique-nique ludiques et insolites**, par la création de **bois didactiques** ainsi que des modules didactiques, par la création de **nouveaux circuits de promenades** (suite à l'ouverture de nouveaux chemins),...

Différentes infrastructures ont été installées le long des itinéraires touristiques mais ne suffisent pas... Une demande complémentaire en bancs, le long des sentiers, est apparue d'où cette idée de lancer **cet appel à projet !**

Cet appel porte sur des propositions de création de bancs publics originaux et insolites en matériaux locaux (bois, pierre, métal,...) à placer dans l'espace public extérieur le long de chemins de promenade, du Ravel, du futur Vicigal, des Sentiers d'Art, des boucles vélos...

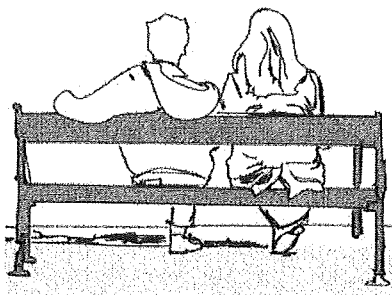
Intéressé(e)s ?

L'appel est ouvert à tout artiste, artisan professionnel ou amateur passionné par le travail de matériaux principalement locaux (pierre, bois, ...) et disposant des compétences techniques.

Comment répondre à l'appel ?

Voir l'appel complet et les formulaires à compléter : <https://www.valleesdessaveurs.be/appel-a-projet-des-bancs-pour-nos-sentiers>.

Attention, le dossier doit être **transmis par mail** avant le **30 juin 2021 !** Les premiers bancs seront installés fin de l'été 2021 et d'autres suivront les mois suivants.



Des questions ?

Maison du Tourisme Condroz-Famenne

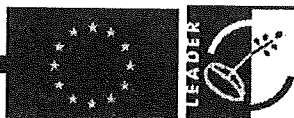
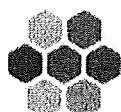
Julie Riesen (directrice) ou Maureen Dervaux (chargée de projets Sentiers d'Art)

j.riesen@valleesdessaveurs.be ou sentiersdant@gmail.com

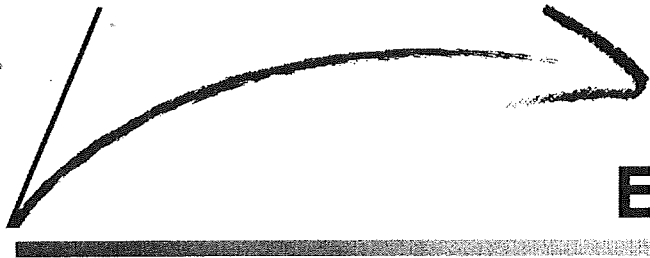
086/40.19.22

Maison du Tourisme
CONDROZ-FAMENNE

Un projet de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne, en collaboration avec le GAL Pays des Tiges et Chavées et le GAL Condroz-Famenne, l'ASBL Vagabond'art et les 7 communes partenaires.



Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme. « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales. »



ENVIRONNEMENT

/ LE TRI COMMENT ÇA MARCHE !

➤ **Que peut-on amener au recyparc ?** : Les recyparcs acceptent plus de 25 types de déchets :

- Amiante-ciment
- Bois
- Bouchons de liège
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Déchets verts
- Encombrants non-incinérables
- Graisses de friture, huiles de friture, huiles moteur
- Inerts
- Métaux
- Piles
- Pneus
- Polystyrène expansé (frigo-lite)
- Textiles
- Verres : verre plat : vitres et carreaux sans châssis, miroirs sans cadre, pare-brise, aquariums rectangulaires, ...

Les recyparc et le coronavirus : <https://www.bep-environnement.be/actualites/coronavirus-acces-recyparcs/>

Pour plus d'informations concernant l'accès au recyparc, veuillez consulter : <https://www.bep-environnement.be/>

Le recyparc le plus proche se trouve à Maffe, route de Durbuy/ téléphone : 086/32.25.84

➤ **Les encombrants** : Notre Commune bénéficie des collectes d'encombrants par la Ressourcerie Namuroise à domicile sur appel au 081/260 400.



- Meubles et ustensiles tels que chaise, table, divan
- Châssis avec ou sans vitre
- Conduite d'eau
- Treillis
- Bassine
- Matelas
- Tapis, moquettes
- ...
- Plaques d'isolation (polyuréthane, etc.), frigo-lite ou polystyrène expansé
- Déchets métalliques : vélo, sommier, cuisinière au gaz, radiateur
- Vaisselle
- Livres
- Déchets électroniques



Le saviez-vous ? C'est le **BEP (Bureau Economique de la Province)** qui collecte vos déchets, vous pouvez les contacter ou consulter leur site : <https://www.bep-environnement.be> :

- ➔ Pour obtenir une information sur le tri, les ramassages, le parc à conteneur...
- ➔ Si vous désirez porter une réclamation sur le ramassage via leur formulaire en ligne.

Pour tout autre information, vous pouvez contacter le Service Environnement : Julie Hautenaue, 086/32.02.55 ou via julie.hautenaue@sommeleuze.be; Sabine Bleret, Echevine de l'Environnement au 0470/24 71 60.

/ MÉTHODES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

Les méthodes agro-environnementales et climatiques (MAEC) font partie d'un programme de mesures cofinancées par l'Union européenne et la Wallonie qui visent à encourager la mise en œuvre, par les agriculteurs, de pratiques favorables à la conservation et à la protection de l'environnement.

Ces mesures visent à améliorer, au sein même des pratiques quotidiennes des agriculteurs qui le souhaitent, la qualité de l'eau, la qualité des sols agricoles, elles visent également à stopper le déclin de la biodiversité et à maintenir les paysages agricoles.

Les agriculteurs engagés de manière volontaire dans le programme agro-environnemental bénéficient d'une aide financière afin de mettre en place ces méthodes qui contribuent au développement d'une agriculture durable et respectueuse.

Les MAEC portent, par exemple, sur l'installation de tournières enherbées, de cultures favorables à l'environnement, de bandes aménagées non débroussaillées et favorables à la faune des plaines agricoles, sur le maintien des mares ou la préservation de prairies de haute valeur biologique, sur l'élevage de certaines races locales menacées...

Dès lors, si vous apercevez ce genre d'aménagements chez les agriculteurs, comme par exemple, des bandes de prairie non tondues, ..., c'est qu'il s'engage pour l'environnement. Il ne s'agit pas d'un manque d'entretien mais bien d'un aménagement qui laisse place à la Nature et qu'il faut laisser en l'état.

Pour tout renseignement : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/accueil.html?IDC=6>



CULTURE

/ REOUVERTURE DES BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

A partir de juillet

BIBLIOTHEQUE DE SOMME-LEUZE

le mardi de 15h à 17h

à l'école de Somme-Leuze - Rue du Tilleul, 1

Elvire Sanzot 0477/39.50.26 - esanzot@yahoo.fr

BIBLIOTHEQUE DE NOISEUX

le mardi de 13h30 à 17h30

de 14h30 à 16h30 (pendant les congés scolaires).

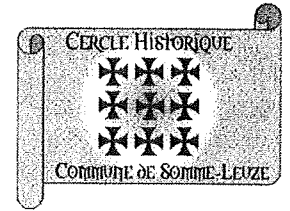
à l'école de Noiseux - rue des Chasseurs Ardennais, 2B

Gisèle Polet : 086/320.900 - gisele.polet@sommeleuze.be et Dominique Adnet : 0479/40.65.68

/ A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES...

Le Centre Nature JALNA depuis sa création : toute une épopée !

Hormis les passionnés et visiteurs réguliers du Centre Nature de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, situé à Heure, combien sommes-nous à connaître l'histoire de Jalna ? Qui peut prétendre raconter son origine exacte et son évolution jusqu'à ce jour.



Cette fabuleuse histoire remonte à 1959. **Messieurs Van Parijs et Gustaaf Nicaese**, professeurs à Gand, projettent la mise en place d'un centre éducatif ainsi que d'une réserve naturelle au moyen des quelques fonds récoltés lors de diverses manifestations depuis 1952. En 1963, ils achètent les premiers terrains à Heure et y établissent un bâtiment en bois.

Et voilà toute une aventure qui démarre. Il faut donner un nom à ce projet. A cette époque, il y avait un feuilleton canadien à grand succès sur les chaînes TV qui relatait la saga de la famille Whiteoaks. Celle-ci se déroulait dans des cabanes en bois, au milieu de prairies où était planté un mat porte-drapeau. Et cet endroit se dénommait tout simplement... **JALNA**.

Situé à l'écart du village de Heure, il n'y avait pas d'électricité ni d'eau à Jalna, tout devait donc se faire manuellement. Petit à petit, les villageois se familiarisent avec les camps d'été qui y avaient lieu. L'unique téléphone récalcitrant se trouve au village. En 1972, un permis est délivré pour un bâtiment en dur pour les premières classes vertes de Gand. En 1982, les bâtiments sont agrandis, offrant ainsi bien plus de commodités.



Dès 1984, une nouvelle gestion est mise en place ; forêts et prairies sont laissées en paix durant une dizaine d'années. Ce qui permet ainsi, à de nombreux scientifiques et associations naturalistes présents sur le site, d'étudier la flore et la faune dans des conditions on ne peut plus naturelles. L'année suivante, le titre de **Réserve Naturelle Educative** est attribué. Selon les scientifiques, un large quart de toutes les espèces de plantes trouvées en Belgique y pousserait. Des biologistes y ont dénombré notamment pas moins de 559 espèces de plantes, 953 sortes de champignons, 223 sortes de papillons nocturnes, 50 sortes de papillons diurnes et 100 espèces d'oiseaux, etc. ... On y trouve des zones sèches et d'autres humides sur un même site.

Depuis novembre 1997, ce domaine de 16 ha est la propriété en grande partie de la « **Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux** ». De nombreux travaux d'aménagement et d'entretien se poursuivent à la faveur de nombreux groupes d'enfants et d'adultes.

André Van Overschelde, pour le Cercle Historique (andre.vanoverschelde@skynet.be)

Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et de vous adresser auprès de carpentierjessica@hotmail.be, Echevine de la Culture.



LOISIRS

/ BALADE TOURISTIQUE – BON SIN - 3 TILLEULS

Avis aux amateurs de balade, de nature, aux amoureux de notre région, ainsi qu'aux amateurs de voitures ancêtres,

L'asbl « les trois tilleuls » a le plaisir de vous inviter à sa deuxième balade touristique.

Après la découverte de notre belle Commune, l'année dernière, on vous propose cette année de vous faire découvrir notre superbe région du Condroz namurois.

Au programme ; visite, détente, découvertes (ou redécouvertes pour certains), amusement, le tout, dans la bonne humeur et dans un cadre bucolique.

Notre balade se déroulera **le dimanche 01 août 2021 au départ de la salle de Bonsin-Chardeneux (Route d'Ocquier 8A 5377 Bonsin).**

Prix par équipage (2 personnes) : 60€. Ce prix comprend : un sandwich, une boisson, un repas chaud, une visite et le roadbook.

Lots pour les 3 premières équipes ayant répondu le plus correctement aux différentes questions.

Pour plus d'informations et pour les réservations, vous pouvez contacter Mr Davin Jean-François au 0479/56.76.89.

Au plaisir de vous voir nombreuses et nombreux !!

/ MARCHE ADEPS À HEURE

Dimanche 11 juillet 2021



Inscriptions dès 8h

Départ de la salle du village

5 – 10 – 15 – 20 KM

ENTREE GRATUITE

Bar & petite restauration

Une organisation du Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze

Adresse du jour : Rue de l'Eglise, 14 – 5377 HEURE

Info : 086/32 25 67

Email : si.somme-leuze@belgacom.net

Site internet : www.sommeleuze.be



AGENDA

/ PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATE ULTIME POUR COMMUNIQUER LES INFOS MARDI	DATE DE PARUTION
12 juillet	28 ou 29 juillet
9 août	25 ou 26 août
6 septembre	22 ou 23 septembre
11 octobre	27 ou 28 octobre
8 novembre	24 ou 25 novembre
6 décembre	22 ou 23 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

/ COLLECTES DE JUILLET

- Papiers et cartons : 8
- Déchets ménagers : 5, 12, 19, 26
- Sacs bleus PMC : 13, 27
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : www.laressourcerie.be (BEP)

!!! Nous vous rappelons qu'en cas de **réclamation relative à la collecte des déchets**, le Bureau Economique de la Province a mis en place un système en ligne, sur le site www.bep-environnement.be (onglet réclamation), qui vous permet d'introduire vous-même votre réclamation auprès des responsables du service collecte. Ceux-ci vous répondront rapidement, chercheront une explication et une solution à votre problème et vous feront également part du suivi qui sera apporté à votre plainte !!!

